Le magazine de Sausset les Pins - Été 2013 - N°49

LE CÔTIER

PROUVÈNÇO

Sentier botanique
Pavillon bleu
Création-entretien d'espaces verts
Véhicule électrique
Actions-environnement

A la conquête de la 2ème fleur

Entrées et centre-ville : avancées décisives

Sommaire

2 **Edito-humeurs**
3 **Nouveau :** 2 horodateurs gratuits pour l'été
4-5 **Dossier :** A la conquête de la 2ème fleur
6-7 **Dossier :** Débat énergétique et sentier botanique
8 **Chantiers :** Siméon-Gouin, la révolution
9 **Chantiers :** EHPAD : ça se termine
10 **En ville :** carnavals scolaires
11 **En ville :** carnaval multicolore
12 **Jeunesse :** fêtes inoubliables
13 **Jeunesse :** A la chasse aux œufs
14-15 **En ville :** venteuse fête des voisins
16 **Culture :** Théâtre et événements populaires
17 **Sport :** compétitions de printemps
18 **Loisirs :** Nouveau skate park new-look
19 **Loisirs :** les bons plans enfants
20 **Agenda des loisirs de l'été 2013**

Le Cotier n°49 Juin 2013
Directeur de la publication : **Eric Diard**
Rédacteur en chef : **JF Ballester**
Rédaction : **Service communication**
Photos : **JFB, N. Sabah, X dr**
Conseil informatique : **Grégory Guidault**
Conception/Réalisation/impression : **Imprimerie Vallière**
Tirage 5500 exemplaires

Ce numéro du Côtier a été imprimé par l'imprimerie Vallière pour la mairie de Sausset-les-pins
FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C095118
IMPRIM'VERT

L'Édito

Depuis plusieurs années, la Commune de Sausset connaît des aménagements destinés à améliorer considérablement la qualité de vie collective : alors que la construction des nouveaux logements sociaux et de la maison de retraite médicalisée s'achèvent, de nouveaux logements sociaux se profilent, toujours au nord du village.
L'entrée-Est de la commune achevée, l'entrée-Nord entame cet été un réaménagement qui améliorera sa sécurité piétonne, cycliste et automobile, et son architecture environnementale.
J'ai bien conscience des gênes parfois occasionnées par les chantiers, mais le résultat n'en vaut-il pas la peine ? A ce titre, l'avenue Siméon-Gouin a sans doute été au niveau du port le point routier le plus compliqué à gérer, aggravé par cette conduite de gaz percée pendant le chantier, et qui a retardé les travaux. Mais aujourd'hui, mais le résultat est à la hauteur des attentes.
De plus, ces chantiers saussétois essentiels ont été menés en multi partenariat institutionnel, dans un contexte de finances locales saines, puisque cette année encore, la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté. Cela signifie bien que nos finances locales sont très loin d'être inquiétantes. Il m'apparaît ici nécessaire de tordre le cou à ce type de fausses infos propagées, qui ne sont que de vraies rumeurs, en précisant nettement qu'il n'y a pas de centre commercial prévu sur Sausset. De même, le boulodrome n'est pas appelé à disparaître.
Le seul contretemps de ce printemps aura finalement été la météo, qui a contrarié le bon déroulement des manifestations festives. Mais même en retard, le soleil ne manquera pas notre calendrier estival des manifestations, ouvertes par la fête de la musique et la Saint-Jean, avant la fête nationale, les joutes, les nocturnes littéraires et bien sûr la fête vénitienne.
En tout une vingtaine de manifestations animeront la ville, et notamment le port, pour que nous puissions pleinement et tous ensemble vivre cet été festif qui s'annonce.

Eric Diard

La métamorphose

Fiat lux

• La Commune vient d'équiper le chemin montant en pleine nature, sur le côté de Maison du temps libre au gymnase, d'un éclairage nouveau, plus robuste et plus efficace que les anciens lampadaires qui étaient souvent vandalisés.

• De plus, le lotissement de l'Aigue bleue a vu 10 de ses lampadaires défaillants remplacés.

• Enfin s'agissant de la corniche-Est, le changement méthodique de ses lampadaires se poursuit, lui, jusqu'au Belvédère, portant à près d'une centaine le nombre de ces nouveaux éclairages à la fois plus esthétiques, plus efficaces et plus économes.

Le dossier en cours

Bientôt près de la gare : parking plus grand et nouvelle aire de jeux

Le président de la Communauté urbaine Eugène Caselli, vient d'accéder à la demande d'Eric Diard, en acquérant le no man's land près de la gare qui appartenait à la SNCF.
Inscrit au budget 2014 de la Communauté urbaine, ce dossier, devrait donc, après études de faisabilité, d'une part permettre **l'extension du parking actuel sous la passerelle de la gare** (ce que les usagers SNCF et boulistes riverains voient arriver d'un très bon œil), et d'autre part, **une nouvelle aire de loisirs-enfance.**

L'anniversaire

Le Parc Marin de la Côte bleue a 30 ans

C'est pour *« mettre en œuvre une politique expérimentale de protection du milieu marin, de développement durable et d'éducation »* qu'est né en septembre 1983 le Parc régional marin de la Côte bleue. La structure et son directeur Frédéric Bachet organisent à cet effet, de mai à septembre, 5 manifestations sur toute la Côte bleue, rappelant la genèse, et le combat actuel au quotidien du Parc marin.
Lundi 24 juin, le directeur Frédéric Bachet, le professeur marseillais Nardo Vicente, spécialiste de biologie marine, et le maire Eric Diard viendront Maison du temps libre à 18h30, évoquer *« La Côte bleue, une biodiversité marine remarquable et préservée. »*

La mise au point

A propos d'urbanisme

Dans une commune, l'urbanisme a ses règles qui ne peuvent être ignorées, contournées ou détournées. A Sausset, le service municipal de l'urbanisme et le maire sont garants et gardiens du respect de la loi en matière de construction.
Actuellement plusieurs projets immobiliers saussétois sont en cours d'instruction, et ont soulevé des remarques ou réactions de certains.
Le règlement d'urbanisme qui régit tous les centres-villes, précise que la qualification « hyper-centre » permet des reconstructions plus denses, et que les hauteurs des façades peuvent aller jusqu'à 10 mètres, ce qui correspond environ à deux étages sur rez-de-chaussée.
Ces règles de droit s'appliquent à tous, sans passe-droits ni exception, autrement dit sans que le maire ait le pouvoir de favoriser la validation d'un dossier, ou au contraire qu'il ait droit de veto sur un dossier qui respecte la règlementation en vigueur.

Deux horodateurs pour règlementer le stationnement gratuit en centre-ville

Dès cet été, le stationnement en centre-ville restera gratuit mais sera régi par deux horodateurs. Explications et mode d'emploi.

Depuis sa mise en place en 2007, le stationnement automobile gratuit était règlementé chaque été par des disques horaires au centre-ville.
En avril dernier, le Maire Eric Diard et Bruno Chaix, l'adjoint au commerce, ont convié les commerçants pour évoquer la mise en place d'un système de stationnement permettant un turn-over automobile plus flagrant, ce que souhaite tout commerçant de centre-ville, et plus encore l'été avec l'afflux touristique.

Décisions collégiales pour le fonctionnement

« Avancer ensemble dans la concertation ». C'est par ce vœu formulé par le maire et son adjoint qu'a été détaillé ce nouveau projet qui sera mis en application pour le début de cet été, *« si bien sûr les commerçants le valident».*

Tel qu'il a été expliqué, le principe consistera à installer deux bonnes horodatrices au centre ville, là où la concentration commerciale est optimale, et donc le flux des voitures plus dense. *« L'efficacité de ces bornes horodatrices pour favoriser le mouvement des voitures garées est reconnue »*, a insisté Bruno Chaix.
Le principe de cet horodateur gratuit semble avoir aussitôt fait l'unanimité chez les commerçants présents, qui ont débattu du *« curseur horaire à appliquer »* : après confrontations des avis, la majorité des commerçants a opté pour 60 mn de temps de parking autorisé
Il y eut ensuite débat autour du temps limite : toujours dans le souci *« de favoriser le mouvement des véhicules»*, l'assemblée commerçante a privilégié la sanction du dépassement de cette première heure de stationnement gratuit, plutôt que la possibilité de prolonger son stationnement par un ticket payant.
Avec ce nouveau système, il sera en tout cas impossible pour l'automobiliste garé de regagner son véhicule pour y modifier son heure d'arrivée sans le déplacer : il faudra en effet enregistrer sa propre immatriculation en prenant son ticket horaire gratuit.
La durée de fonctionnement a également fait l'objet d'une décision collective, et devrait être de 9 h à 19 h, sauf le dimanche et les jours fériés. Mais le maire a précisé que les commerçants pourraient revenir sur les décisions prises collégialement, après concertation et réflexion collective.
Une chose est sûre : dès leur installation au début de l'été, les deux horodateurs devraient aussitôt chasser efficacement les voitures-tampons du centre-ville saussétois.

Horodateurs, mode d'emploi

Les deux horodateurs saussétois seront positionnés près des places de parking du centre ville, des deux côtés du Kalliste et sur l'axe des avenues Adolphe Fouque-Clément Monnier, entre la pharmacie et le tabac-presse du centre.

Côte fonctionnement, ces nouveaux appareils ont été conçus pour fonctionner d'une façon autonome, avec mini panneau solaire en leur sommet.
L'automobiliste venant chercher son ticket, devra entrer son numéro d'immatriculation pour obtenir son justificatif d'une heure de parking gratuit. L'opération sera possible une fois par demi-journée pour le même véhicule.

Qualité de vie,
Sausset à la conqu

Création et mise en valeur du nouveau sentier botanique, aménagement de nouveaux espaces verts, réaménagements d'entrées de commune et du centre ville, obtention du « Pavillon bleu » européen, acquisition communale d'un véhicule électrique, nettoyage collectif du port et des plages, mise à disposition de composteurs individuels, diversification et optimisation des collectes et tris des déchets collectifs…
La Commune de Sausset affiche plus que jamais une réelle ambition environnementale s'inscrivant dans un développement durable de sa qualité de vie collective.
Inventaire de ces nouveaux dispositifs qui pourraient bien lui valoir une deuxième fleur au concours régional 2013 des Villes et villages fleuris.

Acquisition d'un premier véhicule électrique

Après avoir testé les avantages et les inconvénients de l'énergie électrique pour renforcer le parc municipal des véhicules (des scooters avaient été testés en 2010 par la police municipale, mais étaient peu performants dans les reliefs), l'administration municipale vient de franchir le pas avec l'acquisition récente d'un véhicule Renault Kangoo Z.E.
Le point crucial s'avère bien sûr la mise en charge du soir après une journée de fonctionnement, qui se fera par branchement simple entre le point de contact situé à l'avant de la voiture et la balise de rechargement, dite Wallbox, qui sera située au gymnase.
L'autonomie annoncée par le constructeur est de 170 km, le temps de rechargement de 6h à 8h, et la puissance de 60 ch, avec une chaîne de traction électrique (moteur et réducteur) garantie pour 5 ans et 100 000 km. En outre, la batterie Lithium-Ion est garantie le temps de la durée du véhicule. Ce véhicule électrique a été acquis par la Commune avec une remise « écologique » ministérielle de 7000 euros

Espaces verts : créations et entretien saisonnier

Après le changement progressif depuis l'an dernier des palmiers petits et grands du port et du rond-point près de l'ancien cimetière (les nouveaux supportent plus le froid), le service municipal des espaces verts a aussi créé de nouveaux jardins ou plantations d'arbres plantés : triple jardin et ses 100 plants sur le parvis de la poste (photo 1), ou encore place Henri Cochet (photo 2), Impasse Racine, et rue Roland Garros à Boumandariel. Avec également la création du nouvel espace vert au parking de la gare, la commune compte aujourd'hui 141 espaces végétalisés, et en tout 500 espèces végétales différentes, dont 100 arbres nouveaux plantés en trois ans.
Pour le reste, un nouveau type de régulation d'arrosage est employé dans les jardins, alors que les opérations classiques de tonte de gazon et de débroussaillement, menées en bordure des zones boisées, mobilisent annuellement un total de 5000 heures effectuées par le service des espaces verts.
Enfin, l'opération de reboisement des parcelles incendiées en juillet 2010 qui a été menée en décembre 2011 par la Commune avec la population, sera reconduite au mois de novembre.

environnement : ête de sa 2ème fleur

Efficaces nettoyages de printemps

…dans le port

Comme l'an dernier, le port a effectué fin avril son grand nettoyage de printemps, avec à la manœuvre le plaisancier Alain Levinspuhl, solidement renforcé par les bonnes volontés institutionnelles, associatives ou privées : la municipalité de Sausset, la Capitainerie, les Plaisanciers, Cote bleue plongée, l'école municipale de voile, Accasti'pèche, AMS et des clubs de plongée de la région ont fait une réussite de cette journée aussi efficace que chaleureuse, malgré la météo morose.

Après le convivial café d'accueil, l'encouragement du maire Eric Diard et le briefing du chef d'orchestre Alain Levinspuhl, plongeurs et bénévoles, sur les bateaux ou à quai, se sont déployés au fond et autour du port. Trois heures plus tard, roues, caisses de tous

matériaux, chaises, mais aussi tubulures, capots de moteurs, balises, bancs, canettes, récipients plastique …tous très envasés et malodorants remplissaient copieusement la benne centralisatrice d'une trentaine de mètres cubes.

L'apéritif de clôture et les récompenses aux plus acharnés ont clôturé ce nettoyage du port saussétois, qui au vu des bilans 2013, sera assurément reconduit l'an prochain.

…et sur les plages

Un mois après l'association féminine des Perles de la Côte bleue, le C.I.Q. de Sausset les Pins a organisé avec la mairie de Sausset et Surfrider foundation, sa 12ème journée de nettoyage des plages, effectué par membres associatifs et citoyens (souvent en famille), armés de gants, pelle et sacs à la main pour mener collectivement cette opération plages propres du côté de la corniche-est.

Pour la première fois, le Lions Club de la Côte bleue et sa présidente Chantal Giraud se sont alliés à la cause afin de passer le message aux enfants présents, et leur offrir de jolis seaux estampillés pour amasser leur récolte du jour.

Mégots, bouteilles cassées, plastiques petits et grands, et surtout cotons-tiges ou bouchons plastiques, espèce *non grata* des stations de filtrage, ont constitué le butin habituel, avec en bonus cette année beaucoup de méduses mortes… et un téléphone portable.

A la mi-journée, les dizaines de sacs amassés enlevés par les services municipaux et la Communauté urbaine MPM ont témoigné de la nécessité de l'initiative, pour une mobilisation 2013 quelque peu affaiblie par la météo.

« Pavillon bleu » confirmé, avec mention

L'an dernier pour la première fois de son histoire, Sausset s'était vue attribuer avec 376 autres communes françaises, le Pavillon bleu, label national pointant notamment la qualité des eaux de baignade prélevées aux Rives d'or,

Outre la pureté de son eau, les forces du dossier Saussétois avaient été les actions municipales de sensibilisation à l'environnement : informations régulièrement proposées au plan scolaire, initiatives citoyennes comme le nettoyage du port ou des plages, distribution par la Commune de cendriers de plage d'été, préservation des algues de Posidonie, création d'un sentier botanique, implication saussétoise dans le Parc marin, et autres campagnes ponctuelles d'éco-gestes initiées ou accompagnées municipalement. Comme en la matière, la Commune a reconduit, intensifié son implication (voir ci-contre), et a même parfois innové (composteurs avec la CUM), c'est logiquement que le 7 juin à Toulon, Eric Diard, le premier adjoint Jacques Ellena, et l'adjointe aux projets structurants Mary-Christine Campana ont reçu le nouveau Pavillon bleu des mains de Hubert Falco, sénateur-maire de Toulon, avec cette année en supplément une nouvelle mention européenne.

Parmi les quatre villes récompensées dans le département, l'ex-ministre a tenu à féliciter *« le dossier saussétois, à l'image de son maire Eric Diard, qui a souvent montré sa fibre environnementale lorsqu'il était à l'Assemblée nationale».*

Le drapeau et son nouveau logo flotteront de nouveau tout l'été 2013 au-dessus du centre de secours des Rives d'Or.

Jardins saussétois : qui veut son composteur ??

Un nouveau dispositif mis en place début avril entre la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et la Commune de Sausset propose aux administrés saussétois qui ont un jardin l'accès à des composteurs individuels. Pour les représentants de la Communauté urbaine, *« ce dispositif constitue une action concrète pour la réduction des déchets, et induira également à terme un comportement vertueux sur la gestion des déchets domestiques»*.

Actuellement, le compostage permet de convertir 40 kilos par habitant et par an de déchets organiques, en en réduisant de deux tiers les volumes initiaux de déchets de jardin, épluchures, coquilles d'œuf, fruits et légumes abimés, restes de repas papiers blancs, sciures de bois, paillages…

Le compost ainsi formé constitue un ferment efficace pour pouvoir enrichir et fertiliser le sol. A signaler qu'en plus de fournir un terreau naturel, cette pratique a également une résonance citoyenne, puisque nos poubelles classiques se trouvent du coup délestées des déchets organiques, dont le plus souvent elles se passeraient bien.

Comment obtenir son composteur

Télécharger le bon de retrait sur le site www.trionsnosdechets-mpm.fr (ou venir retirer l'imprimé papier à l'accueil de la Mairie) + joindre un chèque de 10 € libellé à l'ordre du **Trésor public** + adresser le tout à MPM Régie des Composteurs Les Docks-Atrium 10.8
10 place de la Joliette-BP 48014 13002 Marseille
MPM fixera ensuite avec le demandeur le jour de retrait du composteur à son antenne, muni d'un justificatif de domicile.
Renseignements : Antenne saussétoise (près du collège Matraja et de la déchetterie) de la Communauté urbaine MPM 04 88 77 62 80

Transition énergétique : débat enrichissant et instructif

Plus d'une centaine de personnes ont assisté au débat organisé début avril sur « la transition énergétique » à la salle des arts par la Commune de Sausset et le Conseil régional.

Le maire Eric Diard a d'abord rappelé les mesures phares du Grenelle de l'environnement : réduction d'au moins 20 % des gaz à effets de serre, amélioration de 20 % de l'efficacité énergétique, et ambition affichée de porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne. Des objectifs connus et nécessitant une *« une stratégie de transition énergétique …avec des points de passage obligés, fixés pour 2020, 2025 et 2050 »*.

Thierry Lafont, directeur de l'ADEME, a ensuite inventorié les actions mises en place pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat, dans les domaines du bâtiment, des transports et de l'industrie.

Pour EDF, Patria Mela a évoqué le projet de ferme d'éoliennes flottantes en mer au large du Golfe de Fos, baptisé « Provence Grand Large », et qui vient d'ailleurs de recevoir sa validation européenne.

Olivier Deleine, porte-parole de Solaire direct, a décrit face au public, aussi attentif que réactif, la ferme photovoltaïque construite sur la commune de Charleval.

Enfin, Florent Bigo, pour la Fédération du Bâtiment 13, a détaillé les actions possibles à effectuer sur les bâtiments neufs et existants en vue de cette transition énergétique, ainsi que les financements possibles actuels.

Cette information collective a donc efficacement alterné l'état de lieux actuels, le détail des textes, et les applications concrètes sur le terrain.

Dans la salle, les questions d'un public averti ont tourné autour de la biomasse, la géothermie, la durée de vie du photovoltaïque, fiabilité des véhicules électriques…Au bout du compte, ce fut un passage en revue exhaustif du contexte énergétique et des enjeux économiques et environnementaux de demain.

Le sentier botanique de La Roselière, « un vrai bijou »

Au Grand Vallat, le chemin entre la Roselière et le collège a été validé récemment, après divers aménagements communaux, comme un des huit sentiers botaniques de Provence. Génèse de cette consécration régionale, rendue possible par la volonté communale, appuyée par la passion acharnée du botaniste Jean-Paul Maurice.

En 2000, la destinée de la Roselière était funeste, vouée aux gémonies de la proche station d'épuration, dont le déménagement a ensuite totalement changé le paysage : la renoncule scélérate (plante toxique, indicatrice de pollution) disparaissait, laissant très vite place à une élégante roselière digne de son nom, et prolongée au bout de 400 mètres par une *« garrigue typique de type Pagnol »*, dans laquelle sont apparues très vite, puis épanouies, d'innombrables espèces végétales. *« A ce jour, j'y ai recensé 270 espèces végétales différentes »*, précise le pharmacien écotoxicologue Jean-Paul Maurice, expert en mycologie, qui dans les années 90, a poussé son coup de foudre environnemental pour Sausset, jusqu'à quitter ses Vosges natales pour y habiter.

Et sa conviction de voir en La Roselière *« un véritable bijou d'éco-nature »* a convaincu le maire Eric Diard et l'adjointe à l'environnement Carole Colombo-Seipelt de protéger et valoriser le site.

Visite « guidée » passionnante et instructive

Le service municipal des espaces verts agrémentait et équipait alors le lieu pour le faire valider par le Conseil général comme un des huit sentiers botaniques de Provence. A commencer par l'apport de 50 tonnes de terre enlevée du terrain stabilisé du stade Hidalgo – reconverti en pelouse synthétique- pour faire du sentier escarpé un chemin piéton convivial et règlementé, à l'accès facilité aux handicapés et aux poussettes.

De même, un mobilier entièrement en mélèze (barrières-bancs-panneaux de signalisation) et surtout 32 bornes indicatrices (avec descriptifs détaillés du botaniste) balisent désormais l'espace pour proposer au promeneur curieux, même non initié, une information ponctuelle sur les « bijoux » recensés dans « ce paradis des plantes » : selon l'arrêt sur le chemin tracé de 3,5 km, on peut ainsi croiser et découvrir le pérussier (poirier du sud), le chèvrefeuille des Baléares, la salsepareille (la liane des Schtroumpfs !!), le pistachier (dans la zone la plus chaude du site), l'asperge sauvage, l'orme champêtre ou encore sept types d'orchidées différentes…

Avec une certitude, que ce soit au regard du béotien ou au contraire par le petit bout de la lorgnette, le sentier botanique de la Roselière offre aujourd'hui une balade inoubliable.

Affaire à suivre

«Ce sentier botanique n'est pas un but en soi, mais un début prometteur », précise Jean-Paul Maurice qui en appelle à *« une gestion douce et épanouissante pour le futur. Moi, je ne suis qu'un botaniste. L'ornithologue Emmanuel Franc qui étudie l'endroit a déjà accompli un inventaire remarquable. De même, le travail d'un entomologiste me semble également tout indiqué, parce que côté oiseaux et insectes, il y a aussi tant à dire et à faire ».*

Avenue Siméon-Gouin : un chantier qui change tout

Le réaménagement routier de l'avenue Siméon Gouin -au niveau de la passerelle en bois du port- aura été un chantier saussétois spectaculaire, tant par sa réalisation, a priori impossible au départ, que par ses conséquences bénéfiques incontestables. Saga d'une métamorphose totale, réalisée en moins de six mois, et qui fait aujourd'hui l'unanimité.

L'étranglement que constituait le passage routier de l'avenue Sémion-Gouin au niveau de la passerelle du port n'existe plus : la chaussée étriquée, avec circulation à double sens, était bordée d'un seul trottoir (côté port) et offrait une circulation automobile ou piétonne peu pratique, voire dangereuse.
La seule solution, a priori irréalisable, était donc l'agrandissement en largeur de la chaussée, sachant que si le trottoir nord n'existait pas, c'est que les murs ou grilles des propriétés riveraines « tombaient » directement sur la route.
Une concertation de longue haleine avec les cinq propriétaires riverains -qui pour se faire, ont cédé une bordure de leur propriété au domaine public- a permis de retracer un axe routier élargi sensiblement à cet endroit, avec création d'un second trottoir d'1,5 m de large.

Délais tenus malgré tout

Depuis cet hiver, ce multi chantier a été mené sur plusieurs fronts en même temps (selon le corps de métier) et coordonné par la communauté urbaine MPM, afin de réaménager le bitume, ses entrailles et ses abords, avec au passage l'enterrement des lignes téléphoniques et électriques.
Toutes prestations cumulées, ce chantier a finalement suivi le timing annoncé. Le seul contretemps notoire fut la canalisation de gaz GRDF percée le 2 mai dernier, qui, outre la paralysie du jour même, a entraîné un retard de quelques jours pour sa remise en sécurité, repoussant la réception du chantier du 31 mai au 12 juin, avant réfection du revêtement.
C'est d'ailleurs au nom de ces mêmes contingences GRDF, que dans le bitume immaculé, une partie de la chaussée reste à traiter, avec des canalisations aujourd'hui encore à fleur de bitume, qui seront reprises en septembre par GRDF. Ce ne sera qu'après que la Communauté urbaine MPM parachèvera complètement le chantier.
A noter que début juillet, deux bornes rétractables seront posées à l'entrée du parking du port, et qui seront utilisées ponctuellement, notamment pour interdire l'espace aux véhicules les jours de marché ou de fêtes sur le port.

Entrées de village : après l'Est, le Nord

Le réaménagement et la sécurisation de l'entrée-Est, avec ses élargissements de trottoirs et réfection de chaussée, ainsi que l'installation de deux nouveaux feux pour en faire une zone 30, se sont achevés en avril.
Pour l'entrée Nord, le réaménagement de l'entrée nord de la commune démarrera début juillet avec les premiers travaux au rond-point du collège, qui seront suspendus au plus fort de la saison touristique, avant un franc redémarrage prévu fin septembre.

EHPAD, logements sociaux : fins de chantiers capitaux

96 lits, dont 20 exclusivement réservés à l'unité Alzheimer. C'est le profil de la maison de retraite médicalisée (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dont la construction s'achève, et qui ouvrira en janvier 2014 (Le Côtier mars 2013).

C'est ce que viennent de confirmer au maire et à Jacques Ellena les responsables du groupe Dolcea-GDP Vendôme. Lors de cette réunion *« bilans et perspectives »* en mairie, Eric Diard a rappelé la genèse de ce *« dossier difficile ayant abouti après dix ans et quelques contretemps, à l'image de l'aide promise par l'Agence Régionale de Santé, mais devenue impossible pour cause d'enveloppe budgétaire épuisée. J'avais dû alors recourir à un fonds spécial du ministère du travail pour pallier cette défection. »*

Les responsables ont en outre indiqué que pour l'ouverture, **40 et 50 emplois directs, et une dizaine d'emplois « indirects »** seront pourvus dans le médical, le paramédical, l'administration, .. ainsi que des **emplois valorisant le quotidien** comme coiffeurs, fleuristes, animateurs sociaux ou associatifs … A ce titre, Eric Diard a remis aux responsables, d'une part une quarantaine de demandes de placements en résidence, et aussi une soixantaine de C.V. aux décideurs, qui ont promis des entretiens d'embauche pour le dernier trimestre 2013.

Enfin, Dolcea invitera la population à une **présentation publique de l'EHPAD lundi 30 septembre à 18h30 à la salle des arts.**

Brèves

Plan canicule 2013

Dans le cadre du "plan canicule 2013" destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences de cette dernière, la municipalité de Sausset les Pins par l'intermédiaire de son CCAS a mis en place les mesures suivantes : tenue d'un registre nominatif qui recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande. Cette inscription a un caractère facultatif.

La fiche d'inscription peut être retirée au CCAS ou être téléchargée sur le site officiel de Sausset. Contact CCAS 04 42 44 79 00

Collecte des déchets : tous les jours

Comme chaque été, la communauté urbaine MPM et son prestataire viennent de mettre en place une collecte quotidienne des déchets.

Alzheimer : formation des aidants

Cinq sessions de formation destinées à promouvoir les aidants dans le cadre de la maladie d'Alzheimer seront organisées par SOINS ASSISTANCE sur la commune de Sausset les Pins les: 02/09/2013 (Médecin) - 09/09/213 (psychologue)- 16/09/2013 (diététicienne et Assistante en Soins Gérontologique)- 23/09/2013 (kiné et auxiliaire de vie)- 03/10/2013 (psychologue et assistante sociale)- 10/10/2013 (psychologue et assistance sociale)-à la salle des Arts (salle Gontard) de 14H00 à 17H00. Contact CCAS 04 42 44 79 00

Logements sociaux : fin… et suite

Fin de chantier également pour les **43 nouveaux logements sociaux (dont 39 pour des saussétois) des Terrasses de Provence**, toujours au nord de la Commune, qui verront les premiers résidents entrer dans ce bâtiment à hautes performances énergétiques à la fin juin.

Dans la foulée, un nouveau projet va voir le jour sur l'aire de 5000 mètres carrés en contrebas de l'antenne de la communauté urbaine. L'appel d'offres concernant **ce nouveau projet de construction de 30 à 50 logements sociaux** a vu trois bailleurs sociaux retenus, qui seront auditionnés le 28 juin, pour un permis de construire qui devrait être délivré vers la fin 2013.

Pôle culturel : études de faisabilité terminées

Les études concernant le futur pôle culturel viennent de définir le pré-programme qui en fixera les grandes lignes.

Selon cette étude, le bâtiment de ce Pôle culturel devrait comporter des **espaces musique et arts plastiques**, une **salle de spectacle** pour tous types d'événements (théâtre, musique, danse conférences, expos ..), et une **médiathèque** avec un secteur arts et son. La conception du lieu se fera dans l'idée de créer un lien permanent, aussi bien architectural que social.

Reste à savoir si un tel projet culturel, coûteux mais important pour l'avenir de Sausset, restera dans la compétence communale ou au contraire entrera dans la compétence de la future Métropole, dont les statuts sont actuellement en discussion au parlement.

Plein soleil pour le Carnaval des écoles primaires

Chez les primaires saussétois, chacun à sa manière, les deux groupes élémentaires saussétois sacrifient au rite du carnaval le jour de la sortie scolaire : à Victor Hugo, 200 enfants encadrés par enseignants, personnel communal, les parents et la police municipale, ont effectué un tour du village aux rythmes latinos très entrainants, avant le goûter puis la très attendue et échevelée bataille de confettis.

A Jules Ferry, deux jours après la farandole des maternelles, c'est avec le planétaire Gangnam style que s'est terminé en apothéose chantée et dansée par tous les enfants le carnaval 2013 dans la cour de l'école. Auparavant, sept saynètes, chœurs ou danses avaient étoffé l'après-midi, devant une cour comble de parents autour du maire Eric Diard, des adjoints ou conseillers municipaux, tous éblouis à la fois par le spectacle donné et par le soleil printanier enfin présent et généreux. Barbara, les Beatles, Corneille, la petite fugue, Santiano, ou Trenet, les thèmes furent aussi variés que leur mise en scène réussie par les enseignants.

Et c'est donc à la sauce coréenne, que les enfants ont achevé tous ensemble leur show 2013, très applaudi.

Carnaval de feu pour Caramantran

Après un premier report météo, c'est comme chaque fois à l'embarcadère de Girelles que s'est achevé le carnaval communal, avec l'implacable vengeance du peuple sur l'hiver saussétois et ses petites misères : après la sentence irrévocable prononcée par le maire Eric Diard, Caramentran fut une nouvelle fois spectaculairement brûlé, et applaudi par plus de 500 personnes.

Mobilisation générale

Une heure trente plus tôt, un flot d'enfants tous déguisés et leurs parents, avait répondu à l'appel du Comité des fêtes au rond-point-ouest du port, pour se jucher aux côtés ou cheminer au flanc des 4 figurines géantes du Comité des fêtes, du Comité de jumelages (tracté par le tuk-tuk de Robert Sandral), et de Loisirs et marche.

Panda très bonhomme, tigre royal, serpent hypnotique, Marsupilami bon enfant, tous nos héros universels de BD ont allègrement défilé au rythme de la banda, sous des millions de confetti, et pour la plus colorée des sarabandes. Le tout sous l'encadrement efficace du président du Comité Emile Ladsous et ses troupes, ainsi que la police municipale et les pompiers.

Le milieu associatif -et notamment les associations de seniors omniprésentes- s'est également associé à la fête qui fut totale (et clôturée par le traditionnel goûter du Comité des fêtes pour tous les enfants) et a finalement eu tout juste le temps de passer entre les gouttes.

Chasse aux oeufs miraculeuse pour 200 enfants

145 enfants saussétois de 3 à 10ans, préscolaires, maternelles ou primaires inscrits. Malgré une météo incertaine, la première chasse aux œufs au Parcours naturel organisée pour les jeunes enfants des écoles saussétoises par le Comité de jumelages, épaulé par le Conseil municipal des enfants, fut une vraie réussite.

Après le feu vert donné par le maire Eric Diard, la grande battue sucrée s'est déployée spectaculairement dans les deux aires délimitées pour ramener 7 œufs dissimulés dans la nature, et donnant droit à l'un des 200 paquets de surprises chocolatées.

En fil rouge, les deux structures gonflables ont été littéralement prises d'assaut par une affluence juvénile qui n'a jamais faibli, tout comme l'animation très appréciée de l'association « jours de fête » et ses des deux clowns Momo et Balthazar.

Ce qui n'empêcha pas Marie-Paule Wagner, la présidente des jumelages et ses troupes, épaulées par l'encadrement d'élus adultes de proposer à volonté petits pains et autres sucreries.

Au bout du compte, plus de 200 enfants et presque autant de parents, ont passé trois heures folles d'une matinée de chasse très fertile, dont aucun enfant n'est revenu bredouille.

Magique journée printanière à la crèche municipale

Quelques semaines après les élèves du primaire, la structure petite enfance du Grand chêne et sa directrice Corinne Moulin, ont proposé leur carnaval, rebaptisé pour la circonstance « journée déguisée printanière ». Pendant une heure, plus d'une cinquantaine d'enfants déguisés et grimés, accompagnés de leurs parents, ont ri et vibré aux frasques de Fabrizio le clown magicien, avant de partager le gouter préparé par tout le personnel.

Parfois excités, parfois intimidés, les enfants ont assurément pleinement profité du moment, au spectacle comme côté buffet. Autrement dit, un moment inoubliable, pour les petits comme pour les grands.

Les élèves saussétois à l'école de la sécurité

Consignes de sécurité en bus, permis piétons, fondamentaux de la sécurité routière, les élèves des écoles Jules Ferry et Victor Hugo ont reçu une information exhaustive sur leur apprentissage citoyen au plan de la circulation.

Cette information saussétoise exhaustive sur la prévention et la sécurité routière livrée à plusieurs niveaux de classe, a commencé à la mi-mars, quand le chef de la police municipale Jean-Charles Vargas est venu à l'école Jules Ferry, à l'invitation du directeur Philippe Villaréal à la veille du départ en classe de neige. L'encadrement a dû d'abord expliquer théoriquement puis appliquer pratiquement les consignes d'évacuation collective d'un bus scolaire aux 48 enfants des CM2 de Sophie Lopez et Pascal Guillaume.

Quelques semaines plus tard, à l'initiative des Baleineaux (parents d'élèves de Jules Ferry-maternelle), la police municipale est venue guider les enfants en ville, en les mettant face aux devoirs et aux dangers d'un jeune marcheur en ville, avant de leur décerner leur permis piéton bien mérité.

Enfin, toujours avec les uniformes locaux à la manœuvre, la classique initiation à la prévention-sécurité routière a permis à une cinquantaine d'élèves des groupes primaires saussétois de se confronter (en vélo) à la signalétique routière sur un parcours factice tracé sur le parking du gymnase Alain Calmat. Avec en prime un diplôme à défaut de permis, remis par le maire Eric Diard et Etienne Herpin l'adjoint à la vie scolaire, et dont tous les enfants se sont montrés très fiers.

Une fête des voisins

Avec un mistral de folie, qui ne cessa que tard dans la nuit, il ne faisait pas bon mettre un fêtard dehors ce vendredi 31 mai, date nationale choisie pour la fête des voisins 2013.

Et pourtant, sur la quinzaine de points saussétois annoncés et les 800 participants préalablement inscrits, ils furent plus de la moitié à ne pas renoncer.

Autrement dit, les tranches de vie festives ne furent peut-être pas celles attendues, et les tee-shirts parfois troqués contre les polaires, mais *« l'événement a été à sa manière inoubliable »*, comme l'a dit en boutade, le maire. Eric Diard a accompli intégralement ce minitour saussétois des points de fêtes, tous «meublés » par la logistique municipale, qui avait fourni tables, chaises et couverts en complément des fournitures de l'association nationale.

...

dans le vent

...

Et si certains ce soir-là ont pu trouver un abri extérieur acceptable, d'autres, trop exposés ou trop frileux, ont dû se rabattre dans les garages, ou même dans les maisons lorsque le petit nombre le permettait.
Et à l'arrivée, le mistral fut finalement admis, et même parfois allié jusqu'à provoquer de nombreux fou-rires ça et là, qui rendront ce millésime inoubliable.
En outre, les abstinents du soir n'ont pas eu le sentiment d'avoir tort, puisque certains ont remis le couvert dès le lendemain, et d'autres dans les week-ends qui ont suivi.
Au bout du compte, sur Sausset, le bilan final devrait approcher les 800 convives annoncés pour cette fête des voisins, répartie en plusieurs soirées, et qu'à coup sûr, ils l'ont tous promis, ils revivront l'an prochain. Parole de (bons) voisins !

Sur le port : l'été s'annonce show

Port de Sausset Les Pins
2013
un été de fêtes
- Fête de la Saint-Pierre dimanche 30 juin
- Fête nationale samedi 13 juillet
- Nocturnes littéraires mardi 6 août
- Fête vénitienne mercredi 14 août à 21h
- 8 concerts sur le môle du port :
(21 juin, 6, 19, 21, 27 juillet, 3, 9, 17 août)
... et 12 autres
événements populaires
Renseignements Office du tourisme 04 42 45 60 65

L'été des loisirs saussétois est traditionnellement lancé par les festivités de la Saint-Jean, toujours très suivies, et qui se dérouleront cette année dimanche 23 juin, organisées par le Comité des fêtes. Mêmes organisateurs, même engouement dimanche 30 juin pour les Fêtes de la mer (Saint-Pierre), qui s'achèveront par la traditionnelle bourride au Cercle Saint-Pierre.

Pour le reste, la Fête nationale du samedi 13 juillet sur l'air et les lumières des lampions, et la Fête vénitienne du mercredi 13 août resteront les deux phares populaires d'une saison marquée par plus d'une quinzaine d'événements diurnes et nocturnes organisée par le service municipal de la culture, le Comité des fêtes (joutes) et les associations locales.

Sept concerts sont également prévus sur le môle du port, les samedi 21 juin (fête de la musique), les 6, 19, 21, 27, juillet et les 3, 9, 17 août , avec des groupes musicaux, déjà connus pour certains, nouveaux pour d'autres, qui auront tous à cœur de justifier leur solide réputation régionale.

A noter cette année un double événement : les Nocturnes littéraires seront pour la première fois programmées en semaine le mardi 6 août, et sont aussi la seule manifestation saussétoise se déroulant sous l'égide de Marseille 2013 capitale de la culture.

De ce côté-là, donc, l'été saussétois sur le port s'annonce vraiment show. A vos pense-bêtes.

Eté 2013 de loisirs sur le port au point tourisme : 04 42 45 60 65

Brèves

L'été du Centre aéré

Tout l'été, le centre aéré-ALSH, coordonné par le C.C.A.S., accueillera au Petit nid les 3-11 ans de 7h45 à 18h. Chaque semaine fonctionne autour d'un thème que les animateurs déclinent pour varier les activités manuelles, sportives, ou sorties ludiques et éducatives.

Le programme des activités est adapté aux catégories d'âges, qu'il s'agisse des frimousses (3-4ans), des Scouts (5-6ans) ou des juniors (7-11ans).

Contact : le centre aéré les mercredis et vacances scolaires (04 42 42 88 65) ou le Centre communal d'action sociale (04 42 44 79 00)

Vide-greniers reporté au samedi 29 juin

Le vide-greniers initialement prévu le 1er juin, a finalement été annulé in extremis pour cause de mistral. L'événement a été reporté au samedi 29 juin, les inscrits à la première session l'étant également pour la seconde. Ceux qui ne pourront plus à la nouvelle date, sont priés de se signaler en mairie, afin de les remplacer par d'autres postulants placés sur liste d'attente constituée une fois les 130 déballeurs inscrits.

Renseignements. 04 42 44 51 51

Transports scolaires pour 2013-2014

Les inscriptions aux transports scolaires, pour l'année 2013/2014, se dérouleront en mairie, service des affaires scolaires, comme ci-après indiqué : ECOLES ELEMENTAIRES FERRY - HUGO ET COLLEGE PIERRE MATRAJA : du 1706/2013 au 19/07/2013 et du 19/08/2013 au 30/08/2013 COLLEGES ET LYCEES DE MARTIGUES : du 17/06/2013 au 19/07/2013. *Renseignements : 04 42 44 20 57*

Un bel été à venir pour le théâtre saussétois

Très souvent à l'affiche saussétoise cette année, le théâtre ne connaît désormais plus de saison. Alors que les deux compagnies-phares, Théâtre et compagnie et Théâtre Découverte viennent d'en finir avec leur festival respectif (voir Côtier de septembre), les regards se tournent de nouveau vers la programmation du service culturel de la commune : après l'inoubliable Nicole Ferroni début avril, qui fit un tabac, puis, en suivant l'étrange et convaincant théâtre vivant de « Nouvelle ère » qui aurait mérité un plus large public, se profile début juillet le « Festival des cigales », créé l'an dernier au Parcours naturel.

A la manœuvre, de nouveau Théâtre et compagnie et son mentor Eric Nicol en association avec la Commune, et qui proposeront du 1 et 5 juillet, en cinq affiches consécutives : avec au menu, toute la panoplie de l'association, de l'atelier adultes aux productions de la compagnie Nicol-David (« Hector et Sahra »), en passant par le tribute to Jacques Brel par l'interpète hors pair Eric Nicol, très applaudi au printemps à la salle des arts.

Place donc au théâtre en plein air, en pleine nature et en nocturne, avec cette dimension particulière donnée par le Parcours naturel, incontestable muse inspiratrice de l'élan culturel les soirs d'été.

Dans la foulée, le 6 septembre, le « Cagole » de César Choisi devrait de nouveau faire vibrer la scène extérieure du gymnase après l'inoubliable Manon des sources de 2011.

Festival Théâtral des Cigales.
Du 1er au 5 juillet à 21h30 au Parcours naturel (5 euros l'entrée) proposées par Théâtre et compagnie, Compagnie Nicol-David, et la Commune 06 86 64 10 65

6 septembre au gymnase Alain Calmat, **Cagole** de la compagnie César Choisi
Sous l'égide du partenariat Commune-Saison 13 présente 5 euros-04 42 44 58 44

Triathlon-Embruns-Carro-Carry, jolie triplette gagnante

Bord de mer et décor de rêve, c'est le supplément au menu qui régale triathlètes et coureurs à la fin du printemps, sur la corniche saussetoise et autour : **Le triathlon du 8 mai**, coorganisé par Marignane triathlon et le service municipal des sports saussétois, grandit un peu plus à chaque édition : après le sprint du matin, il a fallu cette année 3 départs différents et spectaculaires pour le supersprint de la mi-journée. Le reste était à vivre sur place à la plage du Petit nid, où les sensations des spectateurs furent aussi fortes que celle des compétiteurs.

Un mois plus tard, c'est **la course des Embruns** qui en a offert plein la vue, et plein les jambes. Cette seconde édition sous l'égide de Courir à Sausset aurait atteint son ambitieux objectif de 800 participants si les sombres pronostics météo n'avaient (à tort) dissuadé certains, pour un nombre final approchant les 700 « rentrants » (record malgré tout) des 11,2 km du parcours (voir prochain Côtier)

A la fin septembre, le port de Sausset sera cette fois-ci « étape-ravitaillement » du **Carro-Carry**, autre course pédestre qui rend aussi accros ceux qui s'y sont essayés, et s'y adonnent désormais sans modération.

Football club Côte bleue : 4 sur 4, série en cours

Déjà quatre ans que le président Paul Siano, son directeur sportif Ivan Vahanian et son entraîneur Osama Haroun ont affiché leur pari fou de l'ambition du F.C.C.B, servie par un sens du marketing exceptionnel. Le club a su s'entourer de sponsors, qui ont permis des recrues de qualité. Et cette structuration irréprochable (la subvention communale de Sausset sert exclusivement aux équipes de jeunes), cette évolution sportive méthodique et sans aucune fausse note, ont permis cette année une nouvelle accession, cette fois-ci à la DHR, et avec mention : en restant invaincu à la maison, et en ayant du coup fidélisé un vrai public (dont André Pierre Gignac certains dimanches). Le tout dans un stade Hidalgo à la pelouse désormais synthétique, et avec des infrastructures dignes de pros.

L'appétit venant en mangeant, sont annoncés des noms prestigieux pour 2013-2014, comme l'ancien olympien Abardonado et bien d'autres encore. Le FCCB est pour l'instant en avance sur son tableau de marche…

Le nouveau skate-park : MA-GNI-FI-QUE !

La saga du Skate park saussétois commence en 2008, lorsqu'une partie de l'aire contiguë au gymnase Alain Calmat est transformée en aire dédiée aux prouesses d'engins roulants très identifiés : c'était le début d'une pratique nouvelle pour une grande majorité de non-initiés, dont l'animation municipale a aussitôt suscité un bel engouement.

Depuis deux ans, la création du Skate club Côte bleue, cher au tandem Lavie-Artigas, a poursuivi l'embellie, au point que l'an dernier, 150 skates, et autant de trottinettes, rollers ou BMX donnaient au site de 360 mètres carrés l'allure d'une joyeuse fourmilière. Un sentiment de « rouler à l'étroit » que les usagers ont répercuté en haut lieu, et que le maire Eric Diard et l'adjoint aux sports Daniel Lahr ont entendu : une concertation régulière a aussitôt permis d'ébaucher, puis d'affiner un projet d'agrandissement de ce même park, en même temps qu'une amélioration de ses possibilités techniques.

Métamorphose physique et technique

Démarrés début janvier, les travaux sont allés très vite pour offrir aux usagers impatients ce nouvel outil dès le début mai, avec une inauguration officielle qui s'est déroulée samedi 25 mai 2013.

Les démonstrations effectuées ce jour-là (y compris par le maire en personne qui a montré sa science du skate, tout en avouant avoir oublié quelques bases) en présence de nombreux élus et personnalités.

Tous les présents, pratiquants ou curieux, ont pu apprécier ce nouveau parc d'évolution de 735 m2 (pratiquement le double de l'ancien), désormais articulé en L et avec de nombreuses déclivités afin d'offrir une aire adaptée aux figures.

Le mobilier spécifique utilisé jusqu'alors, composé de fun boxes, cubes, rails, demi-pyramides a été sensiblement étoffé dans ce terrain d'évolution qui permettait d'effectuer auparavant en continu une soixantaine de mètres selon les figures. Grâce à cette concertation permanente avec les usagers, les possibilités de courses et sauts ont été multipliées : il est désormais possible d'effectuer près de 150 mètres en continu à travers un circuit de modules très variés, notamment avec des angles d'attaque et des trajectoires qui étaient impossibles auparavant.

Les pratiquants unanimes ont apprécié et ont fait de cette inauguration une vraie fête qui fera date, tant pour les rouleurs ravis de ce nouvel outil, que pour les décideurs, convaincus s'il en était besoin, du caractère d'utilité publique de ce skate-park saussétois qui ouvre assurément une nouvelle ère.

Les skateurs… et les autres

Parmi les nouveaux atouts de ce skate park new look, on peut noter qu'autour de l'aire réservée aux pratiquants (interdite aux moins de 8 ans), des barrières de sécurité ainsi que des bancs et un espace de déambulation permettent également une cohabitation sans problème entre rouleurs et spectateurs ou simples promeneurs.

Service municipal des sports :

Animations enfance-jeunesse pour l'été 2013.

Comme chaque été, le service municipal des sports met en place divers dispositifs, permettant aux jeunes sédentaires saussétois de passer de vraies vacances tout en restant sur place :

Les **Semaines Sports** pour les 11/15 ans (gratuites et réservées aux saussetois)
- semaine du 8 au 12 juillet
- semaine du 15 au 19 juillet
- les 22, 24 et 26 juillet
- semaine du 26 au 30 août
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les Coupons-Sports réservés aux 11/17 ans.
Le principe est de permettre aux ados de s'initier à la plongée, la voile, ou l'équitation à moindre coût puisque une partie de la prestation est prise en charge par la mairie.
Voile : 10 € la ½ journée - Equitation : 10 € l' heure - Plongée : 10 € la ½ journée (Baptême) ou 15 € les deux ½ journées (Baptême + randonnée aquatique masque/tuba)

A noter : **Le Skatepark** en accès libre de 10h à 21h (période estivale), pour trottinette, skate, roller, et Bmx. Les utilisateurs du Skatepark doivent être âgés d'au moins 8 ans (sauf pour les activités encadrées avec un moniteur diplômé).

L'école de voile municipale propose des stages :
Optimist à partir de 6 ans : 100 €
Planche à Voile à partir de 9 ans : 110 €
Catamaran à partir de 10 ans : 120 €
Multi activités (catamaran, dériveur, planche à voile, paddle), à partir de 10 ans : 120 €
Inscriptions au 04.42.49.28.83

En complémentarité avec les dispositifs municipaux, l'association **Grand Large sports et loisirs** propose également des stages multi sports pour les enfants de 6 à 12 ans
semaine du 8 au 12 juillet - semaine du 15 au 19 juillet - semaine du 19 au 23 août
semaine du 26 au 30 août ..... de 9h à 17h.

Tarifs : 95 € pour les saussetois et 120 € pour les extérieurs
Renseignements : 04 42 44 93 58

État civil

NAISSANCES

Comme la loi y oblige, toute parution dans le Côtier doit être précédée d'une demande écrite au bureau de l'état civil pour une publication dans le Côtier.

Bienvenue Naïs
Naïs est venue au monde le 9 avril 2013, pour le plus grand bonheur de sa maman Magali, son papa Sylvain, sa mamie Cathy et tout son entourage. Avec une certitude, la nouvelle née inspirera à coup sûr doute de nouveaux pas dansants à Lou Fanau, dont maman et mamie sont les plus sûrs piliers.

Jean MORETTI et Isabelle RUCK	le 02/02/2013

MARIAGES

Joachim BORRAS et Renée PONS	le 20/04/2013
Romain LERAY et Julie CAILLOL	le 18/05/2013
Barthélémy LIMA et Lauriane LAMI	le 25/05/2013
Cyril BOUNAN et Carole DREYFUSS	le 25/05/2013
Nicolas VALLIERES et Delphine BARBIA	le 01/06/2013
Stéphane MICHEL et Nadia GHERAIRIA	le 08/06/2013
Benjamin PATIN et Georgina GONZALEZ RIOS	le 08/06/2013

DÉCÈS

Ginette SACCOMAN	le 28/12/2012
Emilie ARZIAL veuve PANACCIULLI	le 17/03/2013
Henri LATOUR	le 18/03/2013
Pierre HENRY	le 26/03/2013
Dominique ROBBIANO	le 27/03/2013
Michel GRONDONA	le 31/03/2013
Geneviève GALANT épouse BOUZIGUE	le 31/03/2013
Virginie OCHOA veuve BALDO	le 13/04/2013
Louis GIRAUD	le 15/04/2013
Jean FILIPPI	le 21/04/2013
Serge CANTRELLE	le 19/05/2013
Hélène AGUILA TORRÈS veuve ROMANO	le 19/05/2013
Maurice USSÉLIO	le 25/05/2013
Jeannine BACOU épouse VERDESI	le 28/05/2013
Juan ARTIGAS	le 06/06/2013

Le décès brutal de Jean Artigas

Jean Artigas est brutalement décédé à son domicile le 6 juin dernier. Cet artisan plombier en retraite, âgé de 77 ans et demi, a toujours fait l'unanimité par sa gentillesse naturelle et sa disponibilité, avec son sourire qui ne le quittait jamais.
Outre son parcours professionnel, « Jeannot » avait d'abord été un dirigeant de football efficace, du temps de l'équipe du S.O.S. (Sport olympique saussétois). Ses racines espagnoles et son charisme lui avaient ensuite permis de jouer un rôle décisif dans la concrétisation du jumelage de Sausset avec les catalans de Sentmenat.
Mais la seconde vie de Jean Artigas, c'était le billard : excellent pratiquant (niveau national), il fut de longues années président actif du club saussétois avant de passer la main l'an dernier.
C'est en bonne santé et débordant d'activité que le destin cruel l'a frappé.
Ses obsèques se sont déroulées devant de très nombreux saussétois, qui avaient tenu à être aux côtés de Simone son épouse, et leurs trois enfants Françoise, Patrick et Alain, ainsi que leurs petits-enfants pour un dernier adieu à l'ami Jean.

L'agenda saussetois de l'été 2013

Programme non exhaustif, sous réserve de toute modification

JUIN

Vendredi 21
Don du sang de 14h00 à 20h00 à la maison du Temps Libre
Amicale donneurs de sang
Fête de la musique à 21h sur le port avec le groupe Measy et au skate parc avec l'association côte bleue skate board . *Office du tourisme 04 42 45 60 65*

Dimanche 23
Feux de la Saint-Jean départ de la mairie et arrivée au stade Michel Hidalgo à 20h45
Comité des fêtes 06 09 39 19 78
Paëlla et animations au parcours naturel
Loisirs et marches 06 70 06 37 82

Lundi 24
30 ans du Parc Marin, conférence sur la bio diversité à 18h avec le professeur Nardo Vicente à la maison du Temps Libre

Jeudi 27
Concert choral à 20h30 Eglise sausset les pins entre libre
Chorale Arpèges 04 42 45 38 68

Vendredi 28 au Dimanche 30
Fête du Grand Vallat : fête foraine, animations, repas et bal place de l'Horloge. *ARGVB 04 42 45 16 73*

Samedi 29
Vide-greniers toute la journée au parcours naturel
Renseignement 04 42 45 60 65

Samedi 29 au Dimanche 30
Spectacle de danses Rythm and Blue à 20h30 au gymnase Alain Calmat. *Rythm and Blue 06 60 82 47 00*

Dimanche 30
Fête de la St-Pierre sur le port défilé, bénédiction en mer messe et repas à 12h au Cercle St-Pierre
Cercle Saint-Pierre au 04 42 45 06 41

JUILLET

Marchés nocturnes durant tout l'été les vendredis et samedis soirs sur les quais du port - *Placier 06 21 15 26 18*
Stage coupons sports Foot, badminton, volley, boxe, tir à l'arc, mini-golf, basket, ping-pong, durant tout l'été pour les 11/17 ans de 9h à 17h . *Services des sports 04 42 44 67 02*

Lundi 1
Festival des cigales « atelier et création, adultes» à 21h30 au parcours naturel. Entrée 5€
Théâtre et compagnie 06 86 64 10 65

Mardi 2
Festival des cigales « Récital Jacques Brel » à 21h30 au parcours naturel. Entrée 5€
Théâtre et compagnie 06 86 64 10 65

Mercredi 3
Festival des cigales « Scène ouverte musiques et contes » à 21h30 au parcours naturel. Entrée 5€
Théâtre et compagnie 06 86 64 10 65

Jeudi 4
Festival des cigales « Théâtre amateur » à 21h30 au parcours naturel. Entrée 5€
Théâtre et compagnie 06 86 64 10 65

Vendredi 5
Festival des cigales « Comédie Hector et Sara par Nicol David » à 21h30 au parcours naturel. Entrée 5€
Théâtre et compagnie 06 86 64 10 65
Expositions diverses de 19h à 24h sur le môle du port
Arts créatifs saussétois

Samedi 6
Concert Blues Brothers à 21h30 sur le môle du port
Office du tourisme 04 42 45 60 65

Lundi 8 au Vendredi 12
Semaine Sports pour les 11/15 ans au gymnase Alain Calmat. *Service des sports 04 42 44 67 02*
Stages multi-sports pour les 6/12 ans de 9h/17h au gymnase Alain Calmat.
Grand Large Sports et Loisirs 06 08 76 10 69

Samedi 13
Fête Nationale avec retraite aux flambeaux (départ devant la mairie à 21h). **Feu d'artifice et bal animé par l'orchestre « Angel music show » et fête foraine** à partir de 20h sur le parking ouest du port.
Office du tourisme 04 42 45 60 65

Lundi 15 au Vendredi 19
Semaine Sports pour les 11/15 ans au gymnase Alain Calmat. *Service des sports 04 42 44 67 02*
Stages multi-sports pour les 6/12 ans de 9h/17h au gymnase Alain Calmat.
Grand Large Sports et Loisirs 06 08 76 10 69

Vendredi 19
Concert à 21h30 sur le môle du port « avec le groupe Hampartzoumian ».
Office du tourisme 04 42 45 60 65

Samedi 20
Thonade sur le quai de la plaisance à 20h30.
Les plaisanciers 04 42 45 23 33
Expositions diverses de 19h à 24h sur le môle du port
Arts créatifs saussétois

Dimanche 21
Festival country à partir de 15h à 24h sur le môle du port

Lundi 22 mer 24 et Vendredi 26
Semaine Sports pour les 11/15 ans au gymnase Alain Calmat. *Service des sports 04 42 44 67 02*

Jeudi 25
Spectacle par le folklore de Martigues pays l'Argentine à 19h sur le môle du port.
Office du tourisme 04 42 45 60 65

Vendredi 26
Expositions diverses de 19h à 24h sur le môle du port.
Arts créatifs saussétois

Samedi 27
Concert à 21h30 avec le groupe Eloyse sur le môle du port.
Office du tourisme 04 42 44 60 65
Tournoi de joutes provençales à 15h au port.
Comité des Fêtes 06 09 39 19 78
Don du sang de 8h à 13h00 à la salle des arts.
Amicale des donneurs de sang

Dimanche 28
Grillades et loto à 12h au parcours naturel.
Loisirs et marchés 06 70 06 37 82
Tournée évènementielle le Petit Marseillais de 8h à 13h30 rue de l'église. Office du tourisme 04 42 45 60 65

Août

Jeudi 1
Tournée Française des jeux toute la journée sur le port.
Office du tourisme 04 42 45 60 65

Samedi 3
Concert Next Water Hole à 21h30 sur le môle du port.
Office du tourisme 04 42 45 60 65

Mardi 6
Nocturnes littéraires à partir de 19h30 sur le môle du port. *Office du tourisme 04 42 45 60 65*

Mercredi 7
Raid littoral en kayak étape à Sausset, embarcadère des girelles. *Service des sports 04 42 44 67 02*

Vendredi 9
Concert avec le « groupe Spasky » à 21h30 sur le môle du port. *Office du tourisme 04 42 45 60 65*

Samedi 10
Thonade à 20h30 sur le quai de la plaisance.
Les plaisanciers 04 42 45 23 33
Expositions diverses de 19h à 24h sur le môle du port.
Arts créatifs saussétois 04 42 45 76 61

Mercredi 14
Fête Vénitienne : défilé de bateaux à 22h avec **feu d'artifice, bal animé par « l'Orchestre Almeras »** sur le môle du port et fête foraine.
Office du Tourisme 04 42 45 60 65

Samedi 17
Concert avec le « groupe Yen familly » à 21h30 sur le môle du port. *Office du tourisme 04 42 45 60 65*

Lundi 19 au Vendredi 23
Stages multi-sports pour les 6/12 ans de 9h/17h au gymnase Alain Calmat.
Grand Large Sports et Loisirs 06 08 76 10 69

Mercredi 21
Spectacle Guignol sur le môle du port.
Office du tourisme 04 42 45 60 65

Vendredi 23
Don du sang de 15h à 19h30 à la salle des arts.
Amicale des donneurs de sang

Samedi 24
Thonade à 20h30 sur le quai de la plaisance.
Les plaisanciers 04 42 45 23 33
Expositions diverses de 19h à 24h sur le môle du port.
Arts créatifs saussétois 04 42 45 76 61

Dimanche 25
Couscous à 12h au parcours naturel.
Loisirs et marches 06 70 06 37 82

Lundi 26 au Vendredi 30
Semaine Sports pour les 11/15 ans et Stages multi-sports pour les 6/12 ans *Grand Large Sports et Loisirs 06 08 76 10 69 . Service des sports 04 42 44 67 02*